



## **Déclaration liminaire CSASCR du 25/01/2024**

Madame, la présidente,

Nous vous présentons, ainsi qu'à tous les collègues présents, nos meilleurs vœux pour 2024.

Nous commençons l'année dans un climat morose, où les perspectives en termes de pouvoir d'achat ne vont pas aller en s'améliorant puisque le ministre des finances a annoncé des augmentations du prix de l'électricité.

Une année 2024 qui continuera aussi à être une autre année des suppressions d'emplois.

Pour l'ensemble de la DGFIP, le projet de loi de finances prévoit 200 suppressions d'emplois. Ce nombre est, il est vrai, en baisse par rapport à ceux que nous avons connus les années précédentes (850 en 2023, 1506 en 2022).

Un des objets du CSASCR est de présenter le solde de création/destruction d'emplois à la DGFIP, qui est positif pour la première année depuis sa création.

La CFTC DGFIP souligne la duplicité des chiffres présentés, dont le solde n'est positif que par un concours de circonstances. Le projet de loi de finances 2024 prévoit en effet la suppression de 200 emplois pour la seule DGFIP ! Des transferts d'emplois (et donc de missions) depuis d'autres ministères masquent le déficit global : 348 ETP auraient dû être récupérés par la DGFIP, au final seuls 148 ETP le sont réellement.

Le nombre de burn-out et autres maladies professionnelles augmentent dans tous les services et la charge de travail est en augmentation permanente. Il est difficile de croire que les transferts de missions inter-administrations puissent se faire correctement lorsqu'ils s'accompagnent de suppressions d'emplois

Les services centraux vont quant à eux être renforcé par la création de 107 emplois sur les grandes priorités (+ 81 emplois pour les services à compétences nationales + 1 à Wallis et Futuna)

Ainsi les services relevant du périmètre des services centraux vont « absorber » 189 emplois sur les créations de 148 ETP pour toute la DGFIP ?

Est-ce à dire que les directions territoriales vont être une fois de plus mise à contribution en se voyant supprimer des postes alors que l'on sait qu'ils sont déjà exsangues,

Le réseau reste en souffrance et d'autres départements se voient délester d'emplois au motif de transferts ou de relocalisations, ce qui atténue nettement l'effet positif de ses « créations ».

Ainsi on ne peut pas vraiment se réjouir de ce renforcement, car on sait qu'il va se faire sur le dos des collègues, car transfert ou suppression, dans les services le ressenti est le même : celui du manque d'agents pour faire le travail.

Nous appelons donc à mettre fin aux destructions d'emplois dans notre administration, destruction du nombre d'emplois mais aussi des métiers exercés.

Merci pour votre écoute.